**Protocole de formation postgraduée et formulaire de demande pour l’attestation de formation complémentaire**

**Radioprotection en pneumologie (SSP) / pneumologie pédiatrique (SSPP)**

Elle peut être accomplie après l’obtention du titre de spécialiste en pneumologie ou de formation approfondie en pneumologie pédiatrique.

Nom, prénom, date de naissance :

Adresse :

Numéro GLN (numéro à 13 chiffres, cf. carte de médecin) :

Fonction (médecin-assistant-e, chef-fe de clinique, etc.) :

Établissement(s) pour la formation pratique en radioprotection :

|  |  |
| --- | --- |
| Établissement de formation, formateur (date, signature) | du - au |
| 1 |  |
| 2 |  |
| 3 |  |

1. **Formation théorique**

Date du cours d’expert en radioprotection reconnu par l’OFSP

pour les médecins qui pratiquent la radioscopie :

(veuillez joindre une copie de l’attestation de participation au cours)

1. **Formation pratique dans des établissements reconnus**

Attestation du formateur responsable que les objectifs de formation pratiques sont remplis

1. Atteinte des objectifs de formation pratiques généraux   
   (chiffre 4.2.1 du programme) :

* Choix optimal de la méthode thérapeutique ou diagnostique   
  (justification / pose de diagnostic)  oui
* Positionnement correct du patient  oui
* Radioprotection du patient  oui
* Radioprotection des collaborateurs et de l’examinateur  oui
* Optimisation de la durée de radioscopie et de la dose  
  en lien avec l’examen concerné  oui
* Taille correcte de la coupe en lien avec l’examen concerné  oui

1. Atteinte des objectifs de formation pratiques spécifiques (chiffre 4.2.2 du programme) :

Objectif de formation n° 1 (exemples) :  oui

* Bronchoscopies, avant tout en lien avec les investigations pour tumeurs (biopsies transbronchiques) et l’extraction de corps étrangers dans le système bronchique
* Surveillance postinterventionnelle (exclusion d’un pneumothorax)
* Pose de stents à l’aide de la radioscopie
* Pose de drains thoraciques
* Ponctions transthoraciques
* Traitement de pneumothorax par thoracoscopie
* Évaluation de la mobilité du diaphragme à l’aide de la radioscopie
* Curiethérapie (implantation de sources radioactives)

Objectif de formation n° 2:  oui

La ou le candidat-e connaît et comprend en détail les possibilités techniques d’optimisation de l’équipement en matière de radioprotection et peut les appliquer.

Objectif de formation n° 3:  oui

La ou le candidat-e est en mesure d’évaluer la dose déjà appliquée en cours d’examen et d’introduire, le cas échéant, les mesures nécessaires de correction pour éviter toute séquelle.

Objectif de formation n° 4:  oui

La ou le candidat-e peut évaluer un examen effectué quant à la dose administrée au patient et connaît le concept des valeurs référentielles du diagnostic, celles-ci n’étant en Suisse pas encore spécifiquement définies pour la pneumologie ou la pneumologie pédiatrique.

Objectif de formation n° 5:  oui

La ou le candidat-e connaît les risques liés à l’application du rayonnement ionisant pour elle ou lui-même et pour le personnel et ils sont en mesure d’appliquer les différents moyens et mesures de protection de manière optimale.

Je demande l’attestation de formation complémentaire Radioprotection en pneumologie (SSP) / pneumologie pédiatrique (SSPP)

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Candidat-e  (lieu, date, signature) |  | Dernière personne en charge de la  formation en radioprotection pratique  (lieu, date, signature) |
|  |  |  |

**Annexes**:

* Attestation de participation au cours d’expert en radioprotection reconnu par l’OFSP pour les médecins qui pratiquent la radioscopie (copie) :
* Justificatif du versement de la taxe de 300 francs pour les non-membres de la SSP /SSPP ou de 100 francs pour les membres de la SSP/SSPP.
* Lorsque la formation en radioprotection a eu lieu à l’étranger :  
  reconnaissance de la formation par l’Office fédéral de la santé publique (OFSP)

Les candidats avec titre de **spécialiste en pneumologie** envoyent leur dossier au secrétariat de la SSP et versent la taxe sur son compte.

Société suisse de pneumologie

Reinacherstrasse 131

4053 Bâle

Tél. 061 686 77 47

E-Mail [m.ruediger@pneumo.ch](mailto:m.ruediger@pneumo.ch)

Coordonnées bancaires :

Société suisse de pneumologie

IBAN : CH13 0079 0016 2584 3229 3

N° de compte : 16258432293

BIC/SWIFT : KBBECH22XXX

Bank Clearing 790

Banque cantonale bernoise SA, Bundesplatz 8, CH-3001 Berne

Les candidats avec titre de **formation approfondie en pneumologie pédiatrique** envoyent leur dossier au secrétariat de la SSPP et versent la taxe sur son compte.

Secrétariat de la SSPP

Société suisse de pneumologie pédiatrique

Internet [www.sgpp-sspp.ch](http://www.sgpp-sspp.ch)

Coordonnées bancaires :

Société suisse de pneumologie pédiatrique

(SSPP)

8006 Zurich

Compte ccp 60-186771-2

CH74 0900 0000 6018 67712